

	<p style="text-align: center;">Appel à candidature Occupation du domaine public</p>	<p style="text-align: center;">ODP-2022-APP-04.1 NOËL – Village Artisanal</p>
---	--	---

Objet de la consultation : Occupation contractuelle du domaine public communal, **situé Place Gambetta**, pour y exercer **une activité de vente de produits artisanaux au sein du Village Artisanal de Noël**, moyennant le versement d'une redevance.

Durée : L'occupation du domaine public sera consentie du **samedi 10 décembre au samedi 24 décembre 2022** (la Ville de Bergerac se réserve le droit de modifier les dates)

Critères d'attribution :

- **Qualité, originalité et présentation soignée des produits proposés à la vente en cohérence avec la période de Noël (40 %),**
- **Vente de produits de création artisanale exclusive (artisan créateur, artisanat d'art), circuits courts, traçabilité des produits (35 %),**
- **Offre tarifaire variée adaptée à tout public (15 %),**
- **Expérience et références (10 %)**

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Bordeaux – 9 rue Tastet – 33063 Bordeaux cedex –
tél : 05 56 99 38 00 Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Date limite de réception des offres : le jeudi 18 août 2022 à 12h00

Renseignements complémentaires :

Service Culture – Événementiel - Relations Internationales
Hôtel de Ville
19 rue Neuve d'Argenson
24 100 Bergerac
Téléphone : 05 53 74 67 41
Courriel : culture@bergerac.fr

Date d'envoi à la publication : le 3 août 2022